

Résidences des ducs d'Este (Italie)

No 733bis

Identification

Bien proposé Ferrare : Ville de la Renaissance et son delta du Pô

Lieu Province d'Emilie-Romagne

État Partie Italie

Date 29 juin 1998

Justification émanant de l'État Partie

[**Note** Ce texte est une version abrégée du texte qui figure dans le dossier de proposition d'inscription]

Les résidences des ducs d'Este dans le delta du Pô ont exercé une grande influence, qui a duré des siècles dans la zone méditerranéenne, sur l'évolution de l'aménagement du territoire et de son paysage.

Dans ce territoire instable qu'est le territoire de Ferrare, qui a vu les eaux s'alterner aux terres émergées et qui a vu se modifier, pendant des siècles, sa configuration hydrogéologique mais aussi les possibilités d'existence des populations, apparaît absolument unique la façon dont les hommes s'y sont implantés et ont lutté pour en contrôler les conditions.

Les hommes ont construit cet environnement pendant des millénaires, en sachant intégrer leur présence avec des œuvres de grande valeur et de profond respect pour les beautés naturelles : ce mariage entre l'architecture et la nature est ici exceptionnel et caractérise ce paysage culturel, dans un équilibre harmonieux, en le distinguant de tous les autres exemples. **Critère ii**

Le bien proposé pour inscription peut être considéré comme un témoignage unique ou, tout au moins, essentiel des civilisations disparues (Spina, Pomposa, Este, etc.). **Critère iii**

Le bien proposé constitue un exemple exceptionnel d'un type de structure qui illustre une étape significative de l'histoire (les assainissements hydrauliques et le réseau des villas dans le territoire). **Critère iv**

Le patrimoine des résidences des ducs d'Este constitue un exemple exceptionnel de mise en place d'une culture devenue vulnérable à la suite d'une dégradation indirecte et irréversible. **Critère v**

Ce patrimoine est cependant, directement et d'une manière perceptible, associé aussi bien négativement

que positivement aux événements, aux idées qui relèvent d'une importance universelle extraordinaire.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégorie de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, les résidences des ducs d'Este dans le delta du Pô sont un *ensemble*. C'est également un *paysage culturel* comme défini dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial* (1998), paragraphe 39.

Histoire et Description

Histoire

A l'aube de l'âge du fer, le secteur du delta était marqué par la prédominance de deux bras principaux du fleuve : l'un septentrional devenu par la suite le "Po d'Adria", l'autre plus méridional marqué par une diversité de lits autour de la ville de Bondeno. Vers le VIII^e siècle avant J.-C. des bouleversements hydrologiques aboutirent à de nouvelles ramifications, c'est le long de l'une d'entre elles vers le VI^e siècle avant J.-C. que se forma la cité étrusque de Spina dont les fouilles devaient fournir d'importantes pièces archéologiques.

La position privilégiée de Spina permit le développement d'un grand centre de négoce ouvert sur l'arrière-pays que la construction d'un canal dès l'Antiquité reliait à la mer. Les fouilles ont livré outre des objets étrusques, des vases grecs et toute sorte de productions du pourtour de la Méditerranée qui attestent les richesses des échanges dont la cité était le siège.

L'ensablement rapide du delta conduisit la cité à son déclin et dès le règne d'Auguste elle n'était plus qu'un village.

A l'époque romaine, le tracé côtier s'était déjà avancé vers la mer et certaines localités situées en bordure du delta se développèrent. L'action des romains s'inscrit dans la continuité des occupations précédentes mais les établissements se déplacent en fonction des variations alluvionnaires du fleuve.

Le repérage aérien et l'archéologie ont permis d'identifier des sites fonciers, des briqueteries, des villages et la trace d'une activité de navigation dont témoigne la découverte d'épaves comme la célèbre "Fortuna Maris" découverte dans les environs de Comacchio.

Dès le haut Moyen Âge les centres d'Adria, Classe et Voghenza (devenu siège épiscopal dès le VI^e siècle) sont des pôles de concentration d'habitations du delta.

Progressivement se formait un vaste cordon littoral et survenaient des peuplements et des créations religieuses comme Pomposa, mais de nouveaux bouleversements hydrauliques qui submergèrent les territoires habités ont effacé de nombreux témoignages de cette époque.

Comacchio avait été fondée au Ve siècle, date attestée par les fouilles archéologiques. Elle devint siège épiscopal au VIIIe siècle et se développa rapidement comme centre commercial bénéficiant des mêmes avantages géographiques que l'antique Spina. La ville était un grand producteur de sel. Son expansion fut stoppée par le pillage des Vénitiens, et la cité contrainte de retrouver une économie inventa les "lavorieri", équipements de pêche qui permirent un développement important de la pêche et en particulier la pêche des anguilles.

Dans le même temps que se développe Comacchio, s'implantait le monastère de Pomposa. Cette présence monastique contribua largement à l'assainissement et à la bonne gestion des terres, au rayonnement culturel de la région, par les études qui rendirent célèbre cette abbaye bénédictine.

Ferrare avait développé son activité commerciale autour du fleuve. Venise régnait sur le commerce maritime avec l'Orient, Ferrare était en relation avec l'Italie septentrionale, la Toscane, voire la France. Après de longues luttes entre différentes familles, la maison d'Este arriva à Ferrare au XIIIe siècle.

Les Este créèrent un état qu'ils devaient administrer pendant trois siècles. Ils y développèrent l'agriculture. Afin d'étendre les terres cultivables, ils entreprirent de vastes travaux d'irrigation et d'assainissement inspirés des techniques les plus perfectionnées de l'époque notamment à travers les travaux de Galilée et Léonard de Vinci. C'est ainsi que des terres furent émergées pour devenir de riches terrains cultivables.

Toutes les voies d'eau étaient surveillées et organisées par l'implantation sur les points les plus importants du réseau des "Delizie", villas d'agrément éventuellement associées à une installation hydraulique ou agricole. L'équilibre hydrologique du delta fut également amélioré par la déviation des torrents descendant des Apennins.

Lorsque à la fin du XVIe siècle l'église prit possession de l'ancien duché, les améliorations d'exploitation se poursuivirent notamment par l'invention de la rotation des cultures. Les aménagements imposés par les Vénitiens à la même époque afin de prévenir un éventuel envasement des passes d'entrée de la lagune, entraînèrent une modification de la géographie du delta qui contraignit à de nouvelles organisations hydrauliques. Ces travaux se déroulèrent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

L'occupation française et les nouvelles divisions administratives imposées au début du XIXe siècle eurent de fâcheuses conséquences sur l'évolution du pays. La restauration de l'état pontifical en 1815 ouvrit l'ère de l'assainissement mécanique.

La bonification des terres conduisit à la création de vastes zones céréalières. Cette politique de conquête du sol dans le respect de l'histoire et de l'organisation hydraulique ancienne devait se poursuivre jusqu'au milieu du XXe siècle et donner au pays sa physionomie actuelle.

Description

Vaste plaine alluviale, fragile équilibre entre la terre et l'eau, pays à dominante agricole parcouru par les ramifications du fleuve et les canaux rectilignes : le territoire du Diamant proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, est constitué d'une nature façonnée par l'homme depuis les temps préhistoriques. Toutes les époques faites de l'histoire de la civilisation y ont laissé leur marque. La maîtrise de l'eau y tient une place permanente qui reste dominante.

Le site proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial peut se décomposer en quatre parties :

1. la zone liée au territoire du Diamant, à l'ouest de Ferrare ;
2. une zone s'étendant au nord et comprenant le territoire de Fossadalbero ;
3. l'ancienne rivière de Po di Volano s'étendant depuis Ferrare jusqu'à la mer, incluant l'abbaye de Pomposa, le château de Mesola et le Boschetto associé, ainsi que le territoire de La Mensa ;
4. Les anciennes voies d'eau partant de Ferrare pour aller d'abord vers le sud, avec les territoires de Belriguardo, Venvignante et Verginese, puis continuant vers l'est jusqu'à Comacchio.

Tout le territoire qui relie ces zones et s'étend jusqu'au cours actuel du Pô, au nord, est défini comme la zone tampon. Les zones proposées pour inscription et la zone tampon sont caractéristiques de la région. Dans la proposition d'inscription, l'accent est mis sur l'infrastructure territoriale, avec ses voies d'eau et ses connexions terrestres. Les traits architecturaux, les *delizie*, les autres édifices et établissements historiques expriment la partie visible de la proposition d'inscription, tout en reflétant la stratigraphie historique de l'endroit.

Les monuments les plus remarquables, indépendamment des centres historiques et des constructions militaires sont les édifices hydrauliques mais principalement les "Delizie" qui ont modelé le paysage à l'époque des Este. Cette répartition de demeures d'agrément et d'utilité a organisé le paysage de façon définitive illustrant encore aujourd'hui l'âge d'or du territoire de Ferrare.

L'évolution ultérieure n'est que la continuité de cette entreprise de conquête de terre agricole, de sorte que les techniques contemporaines utilisées pour maintenir ce fragile équilibre, n'ont fait qu'enrichir ce paysage au péril de la mer sans amoindrir la valeur de l'héritage historique qui reste dominant.

Il existe aujourd'hui un peu plus de la moitié des "Delizie" des Este (dix) dont la construction s'échelonne environ du XIVe au XVIe siècle. A ces demeures s'ajoutent les châteaux de chasse, de nombreuses villas, domaines agricoles et jardins, des édifices hydrauliques, des tours et fortifications et dans la région de Comacchio, les pavillons de pêche. Il y a également les

nombreuses églises et oratoires et particulièrement le monastère de Pomposa très tôt célèbre dans toute la péninsule dont la basilique Santa Maria a été élevée au VIII^e siècle.

La plus connue des *delizie* est peut-être le palais *Schifanoia* de Ferrare, construit entre la fin du XIV^e siècle et le début du XV^e, alors que cette partie de la ville faisait toujours l'objet de travaux en vue de gagner du terrain sur la mer.

Bon nombre des *delizie* extérieures étaient de véritables châteaux, comme c'est le cas de *Mesola*, qui domine le paysage côtier. Les Este semblent avoir eu l'intention de construire une ville tout entière autour du château, mais ont abandonné du fait des conflits avec les Vénitiens. Le château a été restauré dans les années 1980, et abrite maintenant diverses fonctions culturelles. Non loin du château se dresse une tour qui servait au contrôle des eaux ; c'est aujourd'hui un musée et une salle d'exposition.

Autre grande *delizia* du XV^e siècle, *Belriguardo* (commune de Voghiera), qui possédait jadis quelques 300 pièces et de grands jardins à la française, magnifiquement disposés le long d'un axe s'étendant jusqu'au paysage du Diamant. Après le départ des Este, le château a eu plusieurs propriétaires et, progressivement, est tombé en ruines. Aujourd'hui, avec l'aide de la province, la commune a racheté une partie du bien, et a entrepris de petites interventions pour le restaurer et lui conférer des fonctions sociales et culturelles utiles, parmi lesquelles celle de musée archéologique présentant les découvertes extraites de l'ancien site funéraire romain tout proche. Bien qu'une partie du site soit toujours aux mains de particuliers, il semble y avoir une collaboration efficace avec les propriétaires. Les édifices eux-mêmes tombent en ruines, bien que quelques magnifiques fenêtres gothiques et arcades élégantes continuent d'attester de leur gloire passée. Un grand hall abrite les vestiges de magnifiques peintures murales du XVI^e siècle réalisées par des maîtres reconnus.

Le domaine de *Zenzalino* est la mieux préservée de toutes les *delizie*. Comme par le passé, il est normalement utilisé à de fins agricoles par une famille de particuliers. Jadis, il couvrait quelques 2000 hectares, qui se sont aujourd'hui réduits à 850. Le lieu n'est pas ouvert au public, mais il contient de magnifiques intérieurs, avec des meubles, des peintures et des objets historiques de grande valeur. Le bâtiment principal donne sur un splendide jardin paysager comptant des plantes rares. L'endroit est bien entretenu.

Autre domaine des Este toujours en usage, celui du *Diamant*, à l'ouest de Ferrare, avec ses 500 hectares de terre et ses trois églises. Une partie du bâtiment principal fait office de musée, et les propriétaires ne viennent qu'occasionnellement. En fait, l'activité agricole actuelle se caractérise par le fait que les propriétaires tendent généralement à vivre en zone urbaine, et à ne se rendre dans leur exploitation agricole que lorsque des activités spécifiques le

requièrent. Le domaine du Diamant est en bon état et bien entretenu par le propriétaire. A l'ouest s'élève le fort de *Stellata*, restauré et actuellement utilisé comme centre d'activités culturelles.

Le *Fossadalbero* est un club sportif exclusivement réservé aux membres, qui bénéficie d'installations sportives et est fréquenté toute l'année. Le domaine de *Benvignante* (commune d'Argenta) est en mauvais état ; quelques réparations structurelles sont en cours, mais aucune décision n'a été prise quant à son usage futur. Le domaine de *Verginese* (commune de Portomaggiore) est relativement petit, et présente une structure typique dotée de tours d'angle. Le bâtiment principal a récemment été restauré, et sert maintenant pour des événements sociaux et des expositions, mais la commune lui cherche actuellement une utilisation plus conséquente.

La Mensa, relativement modeste, est en mauvais état, et le propriétaire semble attendre la première occasion pour la vendre. L'ancienne *delizia* de *Copparo* a été intégrée à l'hôtel de ville actuel ; la tour centrale se dresse intacte, et sert à des fins d'enseignement. A l'intérieur de l'hôtel de ville, les réparations en cours ont révélé les vestiges d'une autre tour intégrée aux structures modernes.

La religion s'impose comme un trait important du paysage ; c'est dans le monastère de *Pomposa* qu'elle est le plus présente. C'est l'un des sites les plus visités d'Italie. Ses bâtiments forment un intéressant ensemble, et présentent des caractéristiques typiques de cette région particulière d'Italie, notamment de riches fresques décoratives, et des sols en mosaïque de type cômase. Pomposa joua un rôle majeur dans l'extension du christianisme vers l'intérieur des terres, et dans la campagne sont disséminées plusieurs petites chapelles et églises romanes.

Enfin, la région du delta est caractérisée par de nombreuses petites villes et villages de campagne issus du contexte historique, dont beaucoup remontent à des temps anciens. La plus importante est *Comacchio*, jadis rivale de Venise et plus tard intégrée à l'État d'Este. Quoique beaucoup plus petite, Comacchio est caractérisée par un système de canaux et de ponts sur le même modèle que Venise, mais possédant son caractère propre. La ville compte en outre nombre de bâtiments historiques importants, palais et églises, notamment le fameux pont Renaissance de Tre Ponti. Comacchio continue d'élever des anguilles selon la tradition, bien que cette activité s'inscrive également, de nos jours, parmi les attractions touristiques de l'endroit.

Gestion et Protection

Statut juridique

Actuellement les protections qui concernent le territoire de Ferrare comprennent 58 décrets sur la propriété privée (Loi n° 1089/1939), 7 décrets sur les protections en matière de paysage (Loi 1497/1939), 36399 hectares de parc régional (Loi régionale 27/1988). En outre, en

application de la loi nationale 142/1990 et régionale 6/1995, le plan territorial de coordination provinciale en cours détermine 27 implantations historiques, 9 routes historiques, 2079 hectares de zone retenue de grande valeur paysagère et 4140 hectares de sites archéologiques et 1728 hectares de zone d'intérêts historiques témoins.

Si l'on additionne la surface actuellement protégée par les différentes lois (en admettant que ces surfaces s'additionnent) on parvient à une surface à peu près équivalente à la surface proposée pour inscription.

Gestion

Les biens qui composent cette proposition d'extension appartiennent à des propriétaires différents : entités publiques et privées, particuliers et institutions ecclésiastiques.

L'administration provinciale exerce la tutelle sur le territoire, elle gère les routes et les édifices scolaires du second cycle et intervient sur la restauration du patrimoine courant et des monuments historiques.

Les administrations communales ont la charge de faire respecter les lois sur la protection et l'urbanisme dans la limite de leur commune.

La Surintendance pour le patrimoine architectural des provinces de Ferrare, Ravenne et Forlì est responsable des monuments historiques et de la surveillance des biens publics ou privés soumis à réglementation.

La Surintendance du patrimoine archéologique d'Emilie-Romagne intervient sur les fouilles et sites archéologiques.

La Surintendance pour le patrimoine des archives est responsable des archives et des bibliothèques publiques et privées.

Les Surintendances (*Soprintendenze*) sont des institutions d'État placées sous la tutelle du Ministère des Biens Culturels. L'Université et la Curie Archiépiscope participent également à des interventions de restauration sous la surveillance des autorités compétentes.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Par rapport aux autres territoires assainis et aux autres deltas : Hollande, Danube, Rhône, Guadalquivir, etc. pour ne citer que l'Europe, le delta du Pô conserve encore aujourd'hui des traces de civilisations très anciennes disparues, mais principalement l'organisation imposée par la volonté des ducs d'Este.

Certains éléments naturels comme les bois de la Ponfilia et de la Mesola ou les lagunes de Comacchio sont des témoignages uniques et exceptionnels d'environnement naturel que l'homme a maintenu intacts pratiquement depuis la préhistoire.

Le paysage culturel du delta du Pô s'est construit sur plusieurs siècles en conséquence des activités des

habitants et des propriétaires. Les diverses phases historiques s'expriment dans les constructions et les changements qui sont devenus partie intégrante du paysage historique. Aujourd'hui encore, on peut lire le schéma des strates historiques dans l'histoire des propriétaires de la terre et dans la construction des voies d'eau et des routes.

Certains édifices historiques ont conservé leur fonction originale, tandis que d'autres ont connu moins de succès. En fait, certaines des propriétés de la Renaissance ont été perdues au fil du temps, et d'autres n'ont été préservées qu'à l'état de ruines. L'intérêt contemporain porté à la protection et à la restauration de certains de ces bâtiments remonte au XIXe siècle (tel est le cas pour Pomposa) et au début du XXe siècle, avec la création de l'association de *Ferrariae Decus* (en 1906), qui souleva l'intérêt public pour les lieux historiques non seulement à Ferrare mais aussi sur l'ensemble de son territoire.

Plus récemment, ces dernières décennies, les autorités publiques ont fait des efforts de sauvegarde de lieux qui auraient jadis été abandonnés, risquant ainsi d'être démolis. Plusieurs des édifices importants ont été restaurés par la *Soprintendenza*, tandis que les administrations locales se chargeaient d'autres plus modestes. *Ferrariae Decus* lève activement des fonds destinés à la conservation et à la maintenance des petites églises et d'autres bâtiments historiques

Authenticité

Les points forts de l'infrastructure et de l'architecture du delta du Pô attestent encore aujourd'hui des efforts d'urbanisme de la famille d'Este aux XVe et XVIe siècles. En outre, la stratigraphie de la région reflète les précédentes phases historiques sur plus de deux millénaires. L'introduction d'une technologie mécanique dans le travail de la terre a jusqu'à présent pris en compte les strates historiques, et les interventions modernes ont été raisonnablement bien intégrées.

Aujourd'hui, ce paysage culturel forme un tout historique, dont l'intégrité doit impérativement être respectée. Considérant que la technologie continue de progresser et que les priorités économiques du jour ne favorisent pas nécessairement les méthodes traditionnelles de culture, l'intégrité du site pourrait à l'avenir être mise en péril.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en février 1999.

Caractéristiques

En conséquence des divers résultats des phases de récupération de terrain sur la mer et de construction, le delta du Pô est devenu un important paysage culturel dont la stratification s'étend sur plus de trois millénaires. Même si la région a connu des

changements, causés par l'homme et la nature, les différentes strates historiques restent visibles dans le paysage. L'infrastructure créée par la famille d'Este reste le trait dominant de la région, mais il est possible de voir que cette transparence va bien au-delà – jusqu'au Moyen Âge et à l'Antiquité classique. Parallèlement, le paysage du delta, tel que l'a développé la famille d'Este, est étroitement lié à la ville de Ferrare, qui forme avec lui un seul tout, doté d'un caractère et d'une intégrité propres.

Analyse comparative

Dans l'ensemble du delta du Pô, le territoire de Ferrare se caractérise par une occupation humaine très ancienne et une constante association entre l'homme et la nature. Il en résulte un grand nombre de vestiges de toutes époques tant archéologiques qu'architecturaux.

La plupart des deltas des autres grands fleuves du monde présentent des états où la nature domine, la présence de l'homme n'étant que secondaire et fluctuante. Dans le territoire de Ferrare se sont au contraire développées et succédées des civilisations dont l'action a été complémentaire et qui, confrontées à cette nature lagunaire ont très tôt développé des techniques hydrauliques et des œuvres architecturales spécifiques. Les richesses ainsi créées ont poussé le développement des arts, de la céramique en particulier, et des doctrines civiques et religieuses.

Commentaires de l'ICOMOS

Cette proposition d'inscription fait suite à l'inscription de la ville de Ferrare dont elle est la suite logique.

Les moyens de protection d'une ville sont fort différents de ceux qui doivent s'appliquer à la campagne, quel que soit l'arsenal juridique il est souvent difficile de maîtriser un paysage dont les équipements se transforment au gré des techniques et du marché.

La région de Ferrare a reçu son premier plan directeur territorial il y a 30 ans. Les principes alors exprimés sont toujours à la base de l'urbanisme de la zone du delta. Toutefois, il existe certains problèmes d'une nature plus générale liés à la migration des agriculteurs vers les centres urbains. S'il est souhaitable de poursuivre les types traditionnels d'activité chaque fois que cela est possible, il sera nécessaire de faire des efforts pour réhabiliter certains biens historiques qui ont perdu leur fonction d'origine pour leur éviter un plus grand délabrement. Les activités culturelles, la représentation et même le tourisme seraient acceptables dans certains de ces endroits, étant donné qu'ils ont été créés pour représenter le pouvoir ducal.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Afin de continuer et d'améliorer les politiques territoriales dans la gestion des biens historiques, il est recommandé que la collaboration entre les administrations municipales individuelles, l'autorité provinciale et le gouvernement central soit renforcée et

coordonnée par l'administration provinciale. L'ICOMOS estime essentielle l'instauration d'un plan de gestion global pour le paysage proposé pour inscription établissant les mécanismes de coordination des dispositions existantes d'urbanisme et de gestion et en répartissant les responsabilités.

L'État Partie devrait développer dans les meilleurs délais une large information auprès des propriétaires et des exploitants afin de les amener à une prise de conscience de la valeur universelle du bien.

Depuis la réunion du Bureau en juillet 1999, l'ICOMOS a reçu une documentation complémentaire fournie par l'État partie indiquant que des mesures sont déjà prises pour la mise en œuvre de ces suggestions.

Breve description

Le delta alluvial de la vallée du Pô existe depuis des millénaires. Du XIV^e au XVII^e siècle, les ducs d'Este ont gagné de vastes terrains sur la mer et mené à bien de grands projets de construction, qui confèrent à cette région un caractère unique et la relient étroitement à la ville de Ferrare, siège de la famille d'Este.

Recommandation

Que cette extension soit *approuvée* en ajoutant les *critères iii et v* à ceux déjà existants ii, iv et vi :

Critère iii Les résidences des ducs d'Este dans le delta du Pô illustrent de manière exceptionnelle l'influence de la culture de la Renaissance sur le paysage naturel.

Critère v Le delta du Pô est un paysage culturel planifié exceptionnel qui conserve de manière remarquable sa forme originale.

ICOMOS, septembre 1999